

## Peintre applicateur de revêtement



A 25 ans Kevin travaille depuis 5 ans chez Peinture and Co à Bayonne. C'est une entreprise de peinture et de revêtement. Il y a été embauché après avoir été en apprentissage dans cette même société et après avoir obtenu son CAP de peintre applicateur de revêtement.

Comme Kevin a acquis une bonne et solide expérience professionnelle et qu'il est ambitieux, son patron décide de lui confier l'entière responsabilité d'un chantier : la réfection d'un

appartement à Biarritz.

Son employeur lui attribue un budget de 13 000 euros pour assurer le financement du chantier.

Les outils sont mis à disposition et n'entrent pas dans le devis qu'il doit établir.

Il dispose aussi d'un véhicule : une camionnette diesel pour ses déplacements de l'entreprise vers le chantier ( 20 km aller et retour, 5 jours par semaine). A cela, s'ajoute un forfait repas de 13 euros maximum par jour pour lequel il devra fournir des justificatifs ( tickets de caisse, factures de restaurant).

Il dispose de 6 semaines pour mener à bien le chantier.

Kevin parviendra-t-il à respecter le budget alloué sachant que son patron peut supporter un dépassement de 10% maximum ?